



Différences entre heures officieuses et heures officielles

Par **Vlako**, le **29/06/2010** à **20:16**

Bonjour,

Je vous explique : je travaille dans l'industrie (convention métallurgie), ma fonction est d'installer, mettre en service, dépanner, etc... les machines directement chez les clients (surtout à l'international).

Et je m'interroge car, sur mon bulletin de salaire est clairement affiché 7,5h de travail comme mon contrat de travail l'indique.

Pourtant, mes relevés d'heures hebdomadaires (signés par les clients) sont bien loin des 7,5h quotidiennes, ainsi, la semaine dernière j'ai fait 84h (12h x 7)...

Dans mon contrat, la société nous verse une prime supplémentaire équivalente à 40% de mon salaire de base. Du coup, pour mes supérieurs, nous sommes rémunérés à hauteur de 10h par jour $40\% \times 7,5 = 2,5h$ d'où les 10h...

Cependant, je suis loin du compte, de plus cette prime ignore complètement le fait que les heures sup sont majorées et non imposées!

Je précise que je n'ai pas de statut cadre.

Sont-ils dans leur droit? Que puis-je faire?